

La réforme des lycées et l'enseignement de l'économie

Le 29 octobre 2008, une délégation de l'AFSE composée de Jean-Michel Charpin (président de l'AFSE), André Cartapanis et Marie-Claire Villeval (vice-présidents) a été reçue à notre demande par notre collègue Jean-Paul de Gaudemar, recteur, chargé par Xavier Darcos de préparer la réforme du lycée. La délégation lui a exprimé ses inquiétudes sur la place de l'économie, notamment dans l'architecture de la classe de seconde, ainsi que sur les suites envisagées pour le rapport Guesnerie, dont les orientations avaient été approuvées par le comité directeur de l'AFSE.

Les principales réponses de Jean-Paul de Gaudemar peuvent être résumées ainsi :

1°) La décision est prise de ne pas inclure les sciences économiques et sociales (SES) dans les enseignements généraux de seconde, contrairement aux sciences expérimentales, à l'histoire-géographie et à la deuxième langue vivante. Les SES relèveront des enseignements exploratoires parce que les élèves les découvrent en classe de seconde contrairement aux autres matières.

2°) Les modules de sciences de la société (SES, gestion, histoire-géographie) proposés en seconde seront semestriels et couvriront trois heures pendant 18 semaines. Il sera possible d'enchaîner deux semestres de SES. L'éventuelle obligation d'avoir suivi un module de sciences de la société pour s'inscrire à un cycle terminal de sciences de la société reste à ce stade une question ouverte.

3°) Pour le cycle terminal, les décisions ne sont pas encore prises. Mais les élèves qui choisiront en majeur les sciences pourront en mineur étudier les SES ou la gestion, et réciproquement pour les élèves qui choisiront en majeur les sciences de la société.

4°) C'est une grande chance de disposer du rapport Guesnerie car ses préconisations vont guider la refonte des programmes de SES. Un groupe d'experts va être mis en place de façon imminente pour établir les nouveaux programmes qui doivent, en ce qui concerne la classe de seconde, être prêts à Pâques.

Au moment où l'actualité économique, sociale et financière suscite de forts besoins d'informations et d'explications, il est certes surprenant que les SES doivent se contenter d'un statut de matière « exploratoire ».

Les enjeux principaux concernent maintenant :

- D'abord, les nouveaux programmes dont il est souhaitable qu'ils s'inspirent des recommandations du rapport Guesnerie ;
- Ensuite, le cycle terminal qui devrait à la fois contenir une majeure sciences de la société aux fondamentaux solides, notamment en économie, et permettre à tous les élèves d'acquérir une culture économique et sociale ;
- Enfin, l'attractivité de ces enseignements afin qu'une proportion importante des élèves souhaite en bénéficier.